

Le conseil de participation citoyenne au travail

Après le tirage au sort effectué le 25 mars dernier à la mairie, le Conseil de participation citoyenne (CPC) de Villeparisis est désormais créé et se met au travail.



Yliès, Thomas, Juliette, Michel, Véronique, Manuel, Atika... 5 jeunes âgés de 16 à 24 ans, 15 femmes, 15 hommes ont été désignés par un huissier pour constituer le collège des titulaires, et autant pour les suppléants. Ils sont issus de tous les quartiers de la commune. Voilà concrétisé un engagement fort de la municipalité, consistant à impliquer les habitants volontaires dans les projets portés par la Ville tout au long du mandat.

Tout est à construire pour ce Conseil inédit à Villeparisis, nommé jusqu'en 2023, puis renouvelable.

Enquêtes et ateliers : le dialogue est ouvert

Avant le tirage au sort du 25 mars, une phase d'enquête et d'échanges a permis d'entamer le dialogue. Une centaine d'appels téléphoniques a été passée auprès d'habitants... Les 12 et 24 mars dernier, un stand itinérant s'est aussi arrêté au marché, au centre Leclerc, près de l'école Anatole France ou encore au RER afin de recueillir les attentes des Villeparisiens. Et puis il y a eu l'appel à candidatures au CPC. Plus de 200 personnes y ont répondu. Ils étaient invités le 17 mars à un atelier en visioconférence, avec notamment le maire Frédéric Bouche et son adjointe Michèle Pélabère, chargée de la Participation citoyenne et de l'évaluation des politiques publiques. 51 % étaient des femmes. Pour un tiers, les candidats avaient entre 45 et 59 ans (23 % plus de 60 ans, 20 % de 35 à 44 ans, 16 % de 25 à 34 ans, 9 % de 16 à 24 ans).

Chacun a pu évoquer ses attentes, avec parfois une idée précise : développer un jardin populaire citoyen ou plus d'espaces verts, voir s'installer plus de médecins, agir pour la sécurité, maîtriser l'urbanisme. D'autres se sont déjà impliqués et souhaitent poursuivre (réunions de quartiers, parents d'élèves...). Être acteur dans sa ville, rétablir le lien social, partager les compétences sont des motifs qui sont revenus. Parmi les préoccupations souvent évoquées : l'éducation, le cadre de vie, le sport, la jeunesse, la santé, la solidarité.

Une première rencontre physique

Après ces premières étapes un peu informelles en raison du contexte sanitaire, les membres ont eu l'occasion de se réunir, lundi 31 mai, dans le respect des règles sanitaires. Accompagnés par le cabinet de conseil Etat d'esprit et le service démocratie participative, les membres du CPC ont préparé leurs premières actions, aux côtés des élu.e.s, notamment dans les commissions municipales qui se dérouleront du 7 au 15 juin 2021. Le Conseil a également défini ses axes de travail pour ce trimestre : voirie, circulation, stationnement et pistes cyclables ; actions scolaires et l'animation de la vie de quartier. Les chartes d'engagement et de fonctionnement du CPC ont pu être formalisées et validées afin de donner un cadre précis de leurs champs d'intervention.



